



## Edito

Au sortir d'un printemps frais et humide, place désormais à l'été, le soleil, les vacances, les fêtes pour les uns et les autres. Espérons-le pour celles et ceux qui prendront du repos ! Et aussi beaucoup de courage à celles et ceux qui travaillent, aux jeunes qui s'essaieront à un job d'été.

L'année 2025 vient de nous voir fêter le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'école construite avec Carcarès et Gouts. Pour ce faire, un détour par l'Histoire peut s'avérer nécessaire, si tant est qu'il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va", écrivait l'historien Fernand Braudel. Le temps passe vite ! Et celles et ceux qui ont fréquenté tout petit cet établissement viennent aujourd'hui, pour certains, y déposer leurs propres enfants ! Il est aussi du ressort des élus de la protéger car aujourd'hui, soyons clairs, les effectifs des écoles sont en tension et il devient important que tout enfant de la commune soit scolarisé dans cette école pour faire en sorte que le budget alloué par la collectivité finance bien cet établissement et non celui des villages voisins. J'en appelle donc à la bienveillance des jeunes parents. Cette école mérite la confiance et l'adhésion de toutes et tous en y confiant nos enfants.

Cet automne, ce sera au tour de l'église de fêter ses 50 ans et de se rappeler cette histoire complexe, riche, difficile qui a abouti à l'édifice actuel que nous devons à de nombreuses personnes qui n'ont jamais baissé les bras devant les nombreux obstacles dressés devant eux.

Pour cette dernière année de mandat, Le Conseil Municipal dont je salue l'engagement et le très bon esprit de cohésion, de réflexion et de travail, continue à travailler tout en réfléchissant à la

pérennisation de la collectivité. Les services de l'UTD40 travaillent quant à eux et suite à notre demande sur l'amélioration de la circulation en centre bourg.

Les gouvernements ont beau changé, la situation se dégrade avec la manie de faire les poches aux collectivités, en commençant par les plus grandes mais nul doute qu'une fois ce réservoir épuisé, ce sera au tour des plus petites et c'est à ce moment-là qu'il faudra être armé et prêt en évitant la surenchère fiscale.

En attendant, nous avons continué à réaliser quelques investissements matériels, fonciers, de rénovation, bien aidés en cela par la communauté de communes et le département. Le lotissement du Tchoupayre, quant à lui, prends corps dans le paysage du village. Nous accueillons donc de nouvelles familles mais nous sommes encore plus ravis quand celles-ci s'investissent, notamment dans le tissu associatif dont vous pourrez lire les comptes-rendus dans les dernières pages de ce livret. N'oublions pas que les rendez-vous proposés tout au long de l'année sont des moments de rencontres et de partages inhérents à la vie de chacun.

Je vous souhaite à tous et toutes un excellent été 2025, qu'il puisse vous ressourcer, vous régénérer, vous divertir, vous retrouver tout simplement ! Rappelons-nous aussi, dans cette période actuelle agitée, que la liberté et la paix nous permettent aujourd'hui encore, de vivre de la sorte.

Bonne vacances à toutes et tous.

A nos prochains rendez-vous !

Votre Maire,  
Laurent NOLIBOIS

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Mutuelle communale



La commune a décidé de contracter avec **FRANCE MUTUELLE UNIES** pour une proposition à l'ensemble de la population. Cette entité basée à Saint Paul Les DAX jouit d'une bonne réputation et ce service peut être proposé à l'ensemble des familles mêmes si les avantages sont plus perceptibles sur les cas des séniors. Une première permanence a eu lieu en mairie le 07 avril dernier. Une quinzaine de personnes s'est présentée ce jour-là dans la salle du Conseil pour venir à la rencontre de la représentante de la mutuelle. Une seconde permanence est prévue courant octobre dans les mêmes conditions. N'hésitez pas à venir à sa rencontre, c'est sans engagement. Elle est prévue le Lundi 6 Octobre de 9h00 à 16h00.

## Mobil-homes

Depuis plusieurs mois, nous observons une recrudescence d'implantations de mobil-homes en parcelle privée. Le service urbanisme de la CCPT nous a par ailleurs alerté de cette tendance et a rappelé quelques points importants. D'une part, la loi interdit la pose de ce type d'habitation dans un lieu autre qu'une aire de loisirs et d'hébergement en plein air. Un jardin n'entre donc pas dans cette catégorie autorisée (voir le lien internet : <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F620>). Il est donc très conseillé de prendre contact auprès de la mairie avant d'entreprendre un tel projet. A quelques rares exceptions, votre projet sera très vraisemblablement refusé car le règlement du PLUI prévaut dans une majorité des cas.

## Fin du réseau téléphonique « cuivre »



Le déploiement de la fibre entraîne de facto la fin du réseau cuivre. Audon est d'ores et déjà intégré au calendrier à plusieurs étapes sur 3 ans.

- 1- Fin des commercialisations des abonnements cuivre
  - 2- Fin technique du réseau cuivre et coupure du signal via ces lignes
  - 3- Dépose des fils et du réseau cuivre.
- Sachez que, dès à présent, les opérateurs Télécom sont à votre disposition pour vous proposer des solutions alternatives au cuivre soit par le basculement sur la fibre, soit par d'autres moyens tels que les liaisons 4G ou satellite. Vous pouvez vous renseigner dans leurs agences.

## Recensement de la population 2025

Du 15 janvier au 16 février a eu lieu à AUDON le recensement de la population communale. Comme tous les 5 ans, il s'agit de dénombrer tous les habitants du village afin de voir l'évolution démographique de notre territoire.

Voici donc les chiffres officiels :

- 193 logements (maison individuelle ou appartement) sont actuellement présents sur Audon.
- 406 personnes sont recensées au total.

Notre village dépasse donc désormais les 400 habitants. Il faut remonter à plus d'un siècle en arrière pour retrouver un tel chiffre : c'est en 1921 que la population audonnaise dépassait ce nombre. Depuis, les effectifs s'étaient étiolés peu à peu jusqu'à la fin des années 1990, avant de remonter depuis.

Pour être tout-à-fait exact, il faut ajouter à ces 406 habitants, les enfants étudiants domiciliés en semaine sur leur lieu d'étude. Ceux-ci sont comptabilisés à part. Au total, la population complète communale doit donc approcher les 420 personnes. Rendez-vous dans 5 ans pour vérifier si la dynamique se poursuit !

## Subvention des voyages scolaires

Pour rappel, la commune d'Audon offre une subvention de 40 € à tous les élèves collégiens et lycéens effectuant un voyage scolaire organisé par leur établissement. Pour en bénéficier, les parents de l'enfant doivent déposer une demande écrite en mairie au préalable et fournir un document attestant de la participation au voyage (courrier de l'établissement). Le versement de la subvention intervient après le voyage scolaire.

## Urbanisme : déposez vos demandes en ligne

Pour toute demande d'urbanisme (Certificat d'urbanisme, Déclaration de Travaux, Permis de Construire), vous avez la possibilité de déposer vos dossiers sur le site en ligne **e-permis.fr**.

Ce site, gratuit, est en ligne direct avec le service instructeur de la communauté de communes de Tartas. Il permet de réaliser votre demande de façon claire et rapide. Le dépôt en ligne vous permet de gagner du temps et d'avoir un suivi complet de votre demande.

Le dépôt de dossier sous format papier reste possible auprès de la mairie mais les délais peuvent être plus longs. Une attention particulière sera portée à la complétude des dossiers déposés en mairie : imprimé Cerfa, plans etc... Nous vous demandons donc de bien vérifier la composition de vos demandes avant de les déposer au secrétariat.

## **Nouveauté :**

### Pass'Natation pour les enfants !

Une nouvelle aide vous attend dans le cadre de l'apprentissage de la natation. Pour en bénéficier, votre enfant doit être âgé de 6 à 10 ans et il doit impérativement prendre ses leçons à la piscine de MONTFORT-en-CHALOSSE. La commune d'Audon prend en charge 50 % du montant des leçons. Tous les détails sont disponibles en mairie.

### Centre de loisirs



Nos enfants peuvent fréquenter soit le Centre de loisirs de Meilhan, soit celui de Tartas. Ce sont les 2 communes avec qui la commune de AUDON a conventionné. Les enfants du village fréquentent majoritairement la structure de Tartas : 664 journées/enfant en 2024 pour un montant sur le budget communal de 10 000 € environ sur cet exercice. Le reste de coût de la journée/enfant étant à la charge de la CAF et des familles. Pour le centre de Tartas, la convention qui prendra fin cette année a naturellement été reconduite pour 3 ans, soit 2025-2026 et 2027. Cependant, l'inflation n'épargnant

personne, les augmentations sur les postes énergie, repas et personnel animation (parmi les principales variables qui nous sont imputées) ont forcément eu un impact sur le coût global de la journée/enfant qui passe aujourd'hui à 18 €/journée/enfant. Partant de cette situation, il a été convenu que les communes augmenteraient leur participation de 2 €, passant de 16€ à 18€/journée/enfant. En même temps, les familles verront elles aussi leur participation augmenter de 2€/journée /enfant, le coût à charge dépendant du quotient familial.

### SIETOM de Chalosse

Comme nous l'évoquions dans l'édition 2024 du bulletin communal, la collecte des déchets ménagers va évoluer. Les containers actuels seront amenés à disparaître pour répondre aux exigences du SIETOM. En conséquence, pour notre commune, seules seront présentes à terme 3 plateformes de tri (3 cuves tri + 1 cuve ordures ménagères), implantées sur les sites suivants :

- à l'actuel emplacement de la maison des associations ;
- route de Bernadia à 100 mètres du carrefour de l'aloise ;
- à l'intersection de la Départementale 7 et de la route du Moulin.

Les caractéristiques techniques des nouvelles cuves où vous pourrez jeter vos ordures ménagères ne sont pas compatibles avec les sacs à ordures de 100 litres. C'est pourquoi, dès ce printemps, vous pourrez venir récupérer (le 15 juin à la maison des associations) votre lot de sacs poubelle de 50 litres. Vous pourrez utiliser ces sacs, compatibles eux avec les nouveaux containers. L'objectif final étant de continuer et d'augmenter le volume des déchets triés afin de réduire en conséquence le volume d'ordures non triées.



# TARIFS DE LOCATION

## DES SALLES MUNICIPALES

### **FOYER COMMUNAL :**

**Habitants de la commune :** forfait de 140 € TTC par location (ou week-end).

**Personnes hors commune :** forfait de 280 € TTC par location (ou week-end).

**Organisme communal** (association, société) : gratuit.

**Organisme hors commune** (association, société) : 280 € TTC par location.

**Dépôt obligatoire d'une caution de 200 € pour toute location** (associations communales exceptées).

**Option nettoyage par les services communaux** (pour les habitants de la commune uniquement) : 30 €.

### **MAISON DES ASSOCIATIONS**

**(salle 2 OU 3 uniquement) :**

**Habitants de la commune :** forfait de 60 € TTC par location (ou par week-end).

**Personnes hors commune :** forfait de 120 € TTC par location (ou week-end).

**Organisme communal** (association, société) : gratuit.

**Organisme hors commune** (association, société) : 120 € TTC par location.

**Dépôt obligatoire d'une caution de 200 € toute location** (associations communales exceptées).

**Option nettoyage par les services communaux** (pour les habitants de la commune) : 30 €.

### **MAISON DES ASSOCIATIONS (salles 2 et 3) :**

**Habitants de la commune :** forfait de 120 € TTC par location (ou par week-end).

**Personnes hors commune :** forfait de 240 € TTC par location (ou week-end).

**Organisme communal** (association, société) : gratuit.

**Organisme hors commune** (association, société) : 240 € TTC par location.

**Dépôt obligatoire d'une caution de 200 € toute location** (associations communales exceptées).

**Option nettoyage par les services communaux** (pour les habitants de la commune) : 30 €.

### **CHAMBRE FROIDE (en complément de toute location de salle ci-dessus) :**

**Habitants de la commune :** gratuit.

**Personnes hors commune :** forfait de 30 € par location (ou par week-end) TTC.

## SECRETARIAT DE MAIRIE :

### **RAPPEL :**

Le secrétariat de mairie est ouvert **au public** :  
le lundi de 09h00 à 12h00  
le mardi de 14h00 à 17h00  
le vendredi de 15h00 à 18h00

L'accueil du public n'est pas possible en dehors des heures ci-dessus, malgré la présence du secrétaire à d'autres plages horaires. Celles-ci sont réservées au travail administratif.

Merci de votre compréhension.

## Etat-Civil 2024 :

### **Naissances :**

**PASCOAL PEDEBERNADE Nathan,**  
le 16 décembre

### **Mariages :**

**LACOUTURE Sonia et NOLIBOIS Laurent,**  
le 20 avril  
**PESTANA de PONTE Magali**  
**et MONDENX Nicolas,**  
le 09 mai  
**MATTIELLO Valérie et LARREDE Stéphane,**  
le 18 mai

### **Décès :**

**MAROCCO Claudette,**  
le 04 décembre  
Transcriptions de décès :  
**BAREYT Michel,**  
le 25 juin

# BUDGET

## Compte Administratif 2024 :

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est le suivant :

**Total des dépenses** (Fonctionnement + Investissement)  
**386 671.00 €**

**Total des recettes** (Fonctionnement + Investissement)  
**719 307.00 €**

**Soit un résultat de 332 636.00 €  
 au 31 décembre 2024.**

## Budget Primitif 2025 :

Il a été voté aux chiffres suivants :

### Section d'Investissement :

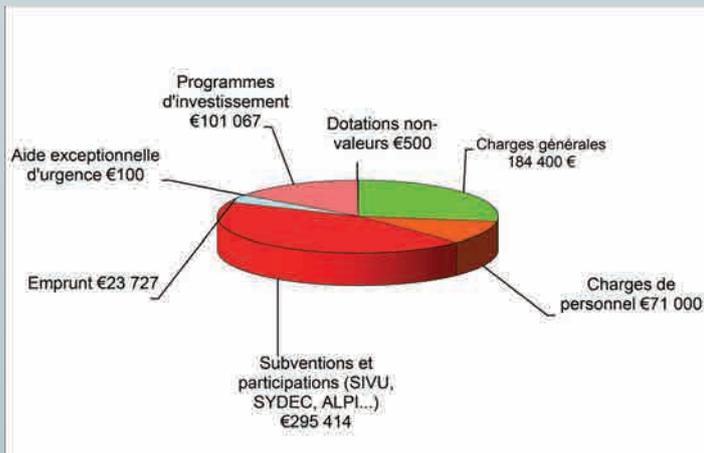
Dépenses : 169 080.00 €  
 Recettes : 169 080.00 €

### Section de Fonctionnement :

Dépenses : 629 590.00 €  
 Recettes : 629 590.00 €

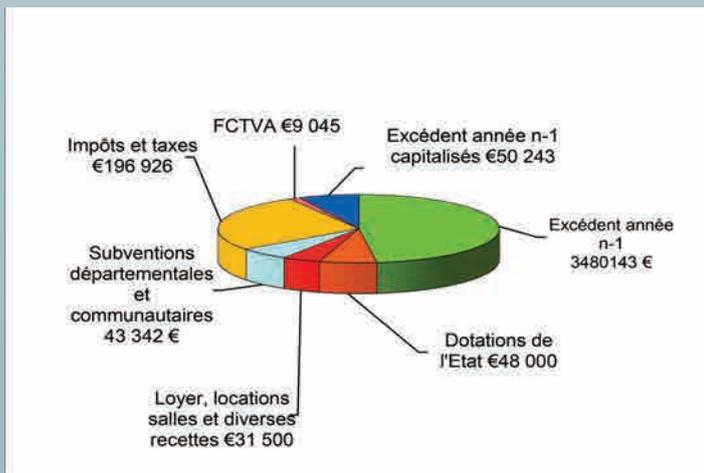
## Budget Primitif 2025 :

Répartition des charges par catégories



## Budget Primitif 2025 :

Répartition des recettes par catégories



## Subventions 2024 :

Comité des Fêtes de Audon	3500 €
Amicale des retraités d'Audon	1500 €
Club omnisport de Tartas	500 €
ACCA	750 €
Audon Sports et loisirs ( <i>gymnastique</i> )	200 €
Sapeurs-pompiers de Tartas	200 €
Clique Harmonie Tarusate	155 €
Arbre à Pain de Tartas	100 €
Foyer des Jeunes	100 €
Protection civile	100 €
ADMR Tartas	100 €
Tartas Pêche compétition	100 €
Section des mutilés du travail	50 €
Restaurants du cœur des Landes	50 €
Secours catholique des pays de l'Adour	50 €

## Annuité d'emprunt :

**23 727.01 €**

## Coût annuel 2024

## SIVU scolaire :

**59 831.46 €**

## Cotisations au Service Départemental d'Incendie et de Secours :

Cotisation annuelle de fonctionnement

**7 869.05 €**

Cotisation d'investissement  
 (renouvellement des équipements)

**788.26 €**

## *Documents D'identité :*

Depuis 2017, les demandes de carte d'identité et de passeport ne peuvent être effectuées que dans 17 communes landaises, équipées des dispositifs biométriques. Pour AUDON, les mairies les plus proches où vous pourrez réaliser votre dossier sont celles de TARTAS, MUGRON, DAX, SAINT-PAUL-LES-DAX ou MONT-DE-MARSAN. Vous devez appeler ces mairies avant de vous rendre sur place afin de prendre rendez-vous et de vérifier la liste des documents administratifs qui vous seront nécessaires.

## *Prêt de tables et bancs :*

La commune met gratuitement à votre disposition des tables et des bancs pour vos repas privés. Pour réserver ce type de mobilier, il est **impératif** d'appeler le secrétariat de mairie, au moins 8 jours avant la date de réservation. Le transport du matériel est à votre charge, la commune ne le livre pas à domicile. Il est interdit de l'utiliser en dehors du territoire communal. Toute dégradation de mobilier sera facturée.

## *Coupons-sports et culture :*

La Communauté de Communes du Pays Tarusate a mis en place, depuis 2001, des coupons «Sport et Culture». Lors de chaque rentrée scolaire, la Communauté de Communes du Pays Tarusate attribue à tous les jeunes âgés de 9 à 18 ans résidant sur le territoire un carnet de coupons d'une valeur totale de 60 €. Ces coupons peuvent être utilisés auprès des associations sportives (basket-ball, football, judo, natation...) et culturelles partenaires du Pays Tarusate pour le paiement des inscriptions annuelles et des licences. Pour en bénéficier, ces coupons sont à récupérer gratuitement en mairie à partir de fin août.

## *Equipement technique et programme d'investissement*

### *2024 / 2025 :*

**Aire de jeux :** Déjà équipée du city-stade dont le succès n'est plus à prouver, la zone de loisirs destinée aux jeunes audonnais et audonnaises accueille désormais une nouvelle aire de jeux à destination des tout-petits. Avec ces nouveaux jeux, installés sur un sol souple pour amortir les chutes des cascadeurs en herbe, les jeunes enfants trouveront leur bonheur sur ce site de loisirs. Aménagée par la société Hiro Ekin, le coût de cette aire de jeux est de 29 741.58 €.

**Containers de recyclage au cimetière :** Notre commune poursuit l'amélioration de la gestion des déchets et de leur recyclage. Dans cette optique, le cimetière a été équipé de containers destinés à récupérer le plastique, le fer, le verre et la pierre. Nous vous demandons donc de bien vouloir répartir vos déchets selon ces containers afin de réduire le volume d'ordures global. Le prix total de ces containers, fournis par les sociétés AZ Environnement et Emeraude création est de 6 553.58 €.

### **Nouveau distributeur de pains :**

Un nouveau distributeur de pains et de viennoiseries a été installé ce printemps sur le même site que l'ancien : devant le hangar communal. Le boulanger fournissant les produits vendus reste identique mais la nouveauté est que cette machine accepte à la fois les paiements en monnaie mais aussi par carte bleue. Ce système, plus pratique que l'ancien, vous permettra ainsi de récupérer vos produits de boulangerie à toute heure du jour et de la nuit et avec le moyen de règlement que vous souhaitez. Ce nouveau distributeur a été fourni par la société Ici Baguettes, pour un montant de 16 200.00 €.

***RDV dès Juillet pour sa mise en service.***



**Achat véhicule utilitaire :** Notre agent communal Maxence n'étant présent qu'à mi-temps sur Audon et face à un besoin de mobilité, le conseil Municipal a décidé de doter le service technique d'un véhicule facilitant et améliorant les déplacements de notre agent. Après recherche, le choix s'est porté sur un Renault Kangoo d'occasion. Equipé d'un attelage et d'une galerie, il permettra à Maxence de gagner un temps précieux dans ses tâches quotidiennes. Ce véhicule a été acheté à la société Retroexpérience pour un montant de 7 145.66€.

**Chemin de Labache :** Suite au départ de l'ancienne locataire et de la vente de la propriété de Labache, la question de l'accès à cette maison se posait. Après études de plusieurs projets possibles et après réunions et échanges entre les différentes parties concernées (propriétaires, usagers, ayants-droits, riverains) la solution choisie a été de réhabiliter le chemin ancestral qui permettait à l'origine d'accéder à la propriété de Labache. Des travaux de terrassement ont donc été réalisés ce printemps par la société Roy TP (pour un coût de 24 796.34€), qui a été aidée sur ce chantier par certains de nos agriculteurs. Merci à eux et à l'usine de St Geours d'Auribat.

### **COMMISSION CCAS élargie :**

**SOUTIEN :** Continuons à soutenir cette belle association d'Insertion Professionnelle et Sociale qu'est L'ARBRE A PAIN.

**NOUVEAUTÉ :** depuis le mois de Mai 2025, vous pouvez composer et commander leurs légumes de saison de leur jardin en ligne sur le site internet : <https://larbreapain.fr/le-marche-du-maraicher> ou en téléphonant au 06 98 39 27 59.

**DISTRIBUTION DES COLIS NOEL :** La Commission CCAS élargie, toujours soucieuse d'apporter une attention particulière et bienveillante à ses aînés, a procédé un peu avant Noël à la distribution des colis.

70 colis gourmands ont été offerts cette année !! De quoi ravir les papilles de nos séniors. C'est à chaque fois, un joli moment d'échange et de partage pour le bien-être de toutes et de tous, notamment les plus fragilisés. Grand Merci à vous pour votre accueil chaleureux.

**FÊTE DES MÈRES :** Les mamans à l'Honneur. A Audon, c'est le samedi 31 Mai 2025, que nous avons célébré la fête des Mères. En proposant pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, un apéritif déjeunatoire. Formule plus tendance et conviviale

!!! Toutes les mamans se sont vu offrir un savon artisanal parfum Rose Sauvage Personnalisé de la Société Casa Nature Savonnerie installé à Pomarez. Les mamans des 3 bébés de l'année (deux présentes, Estelle et son fils Henri, et Roxane avec son fils, Nathan) ont reçu une Carte Cadeau chez L&Z, magasin de vêtements et accessoires, nouvellement installé à Tartas. Et enfin, nous avons offert la calculatrice scientifique aux enfants passant en 6<sup>ème</sup> en septembre prochain.

Ils sont cette année au nombre de 2 : Clarisse et Thimotey. Je remercie et félicite les membres de la Commission et du Conseil Municipal pour la réussite de cette journée. Merci à tous et toutes pour votre disponibilité, soutien et confiance apportés. Passez un bel été et profitez de ces belles vacances pour vous ressourcer.

**Madame TOUYA DULAU Véronique**  
3<sup>ème</sup> Adjointe Affaires Sociales.

### **ECOLES :**

Bonjour à tous et toutes,  
Regroupement pour l'intelligence ! Comment ne pas reprendre les propos de Laurent CIVEL, notre président de la communauté de communes du pays tarusate, lors de la fête anniversaire des 20 ans du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal de son vrai nom) Carcarès-Audon-Gouts ? De l'intelligence, il en aura fallu à nos prédécesseurs, les maires de l'époque : Messieurs DUBOURG, TASTET et SAUGNAC, pour initier un tel projet. Alors que TARTAS n'était pas en mesure de proposer un accueil et des prestations à la hauteur pour 100 élèves supplémentaires, bien aidés en cela par Joël GOYHENEIX, ancien inspecteur général de l'éducation nationale et premier président de la CCPT.

Ils décidèrent de sauter le pas et de créer de toutes pièces une nouvelle école. Quelques visites à un projet similaire à Eugénie-Les-Bains les aideront à prendre la bonne décision. Nous ne pouvons que les remercier pour leur vista et leur pugnacité. Qu'il est agréable aujourd'hui de regarder l'école, nichée dans ce joli écrin en plein cœur de Carcarès-Sainte-Croix. A ce jour, près de 2000 élèves ont fréquenté notre regroupement. Les équipes pédagogiques successives, accompagnées d'ATSEM consciencieuses, ont toujours su être à la hauteur.

Merci pour nos enfants. Sans m'étendre plus longtemps, je terminerai par cette citation de Mohamed Chihi : On peut savoir sans être intelligent, mais on ne peut être intelligent sans savoir.

Adishats à tous.

**Pascal MARTIN.**

# ASSOCIATIONS

## *Les Tchoupayres*

Le président de l'amicale Monsieur FILIPOZZI Jean-Marie, en entrée en matière souhaite de bonnes vacances d'été à toute la communauté d'AUDON. Il est à souligner que l'année 2025 est particulière : « LES TCHOUPAYRES » ont fêté les trente ans de leur existence.

Comme toutes associations, il y a des idées qui germent dans l'esprit de personnes bienveillantes, et, dans notre commune cela s'est concrétisé, au journal officiel il y a trente ans le 15 février 1995 par la naissance de l'amicale. Je vais vous conter la genèse de notre association.

Sous l'égide de l'ancien maire monsieur Roland TASTET, le conseil municipal de l'époque a donné la première mise de fond afin de lancer l'amicale.

Mais la cheville ouvrière était : messieurs CAMPET, DUPOUY et NOLIBOIS. Chacun a tenu un rôle essentiel de par la rédaction des statuts et les courriers aux différentes administrations.

Monsieur CAMPET a été le premier président, le secrétaire était monsieur DUPOUY et le trésorier monsieur NOLIBOIS. Heureux de les avoir eu car beaucoup de commune, à ce jour, non pas d'association. Je les remercie au nom de tous les adhérents défunts, présents et avenir. Une association c'est aussi les adhérents et le nombre étaient en 1995 de 63. Nous sommes à ce jour 59. Les activités sur le fond sont les mêmes, mais ont évolué dans le contenu, tant sur les repas que les voyages. Malgré tout, les futurs candidats sont toujours frileux pour adhérer. Le nom peut-être fait peur ! Retraité ! Donc nous l'appellerons amicale du temps libre. Afin de faire vivre l'amicale, il faut des esprits jeunes et vifs car l'éternité n'est pas de ce monde.

Pour cela en 2012 Georges NOLIBOIS a passé le relai, 17 ans au total de bon et loyaux services. Mais un président n'est rien sans membres du bureau. Pour ce faire, il y a les plus anciens présents au sein du bureau : M DUROU Bernard et M LESBARRERE Jacky. D'autres ont laissé leur place : M et Mme GAUZERE Gérard et Roseline et M SENTOU Jeannot. Georges a été secondé avec les trésoriers suivantes, d'une part par Mme DUBOS Raymonde et d'autre part par Mme Nadine THOORIS qui mérite d'être citée car elle a animé les rencontres du jeudi et tenu les cordons de la bourse avec efficacité.

Ne soyons pas trop nostalgiques, nous ne sommes pas moins actifs : l'amicale a un bureau énergique. On peut se féliciter d'avoir dans nos rangs un trésorier, qui était auparavant au conseil municipal, et une trésorière adjointe qui, en plus de décorer nos tables ou les massifs ainsi que l'église, comme les scouts répondent toujours présents, et sont d'un dévouement à toute épreuve et cela pour le bien de la communauté. Sans mettre à mal votre modestie légendaire, Evelyne et Jean-Jacques DARTIGUELONGUE, les adhérents de l'amicale vous sont reconnaissants.

Pour conclure, au nom des « Tchoupayres », nous tenons à remercier M. le Maire Laurent NOLIBOIS ainsi que le conseil municipal, de nous accorder une salle très agréable afin de poursuivre nos activités. Toutefois, une augmentation des effectifs pérenniserait l'amicale et les nouveaux adhérents apporterait des idées nouvelles pour le bien de tous.

## *ACCA*

Je voudrai commencer par remercier tous les convives qui ont répondu présents à nos deux repas annuels qui furent un vrai succès en terme de présence et également remercier comme chaque année le dévouement des membres du bureau, sans oublier le soutien et la participation de leurs familles et de quelques bénévoles qui contribuent largement à la réussite de ces deux événements, et plus largement toute l'année sur la gestion de l'ACCA et surtout ponctuellement sur l'élaboration de nos pâtés et saucisses.

Un bilan de l'année écoulée en demi-teinte, un plan de chasse difficile à clôturer, aucun incident majeur n'est à déplorer juste quelques problèmes de mire de certains fusils lors de cette saison. Je remercie tous les chasseurs et les citoyens de la commune pour que les loisirs de chacun se passent toujours dans la sécurité et la cordialité.

Nous déplorons la disparition d'un de nos membres passionné et assidu de notre association : Michel BAREYT. L'ensemble du bureau et moi-même s'associons pour une pensée pour l'ensemble de sa famille et de ses proches.

Nos traditions sont mal menées en ce moment, je compte sur le soutien de nos élus, nos citoyens et sur la mobilisation des adhérents pour défendre nos valeurs rurales qui favorisent notre bien vivre ensemble.

A très bientôt.

## *Amicale du Hourquet*

L'échéance est arrivée pour informer les lecteurs du bulletin communal, des activités de notre Amicale.

Tout d'abord adressons à tous nos vœux les meilleurs pour les jours à venir.

Lors de l'assemblée générale du 28/11/2024, nous avons fêté les 30 ans de l'Amicale et avons évoqué les bons souvenirs du passé. Actuellement nous comptons 34 adhérents fidèles à nos réunions mensuelles. En 2024 nous ne sommes pas partis en voyage car nous avons perdu des amis et d'autres étaient affectés par des ennuis de santé. Récemment en 2025 nous avons déploré le décès de Patrick qui après des souffrances insupportables nous a quittés. Cependant, un modeste petit voyage à Brocas et à Marquèze est prévu fin juin. Nous avons surtout des activités gastronomiques. J'ai conquis le grade de chef du "barbecue" aidé par Dominique, Danièle, Michelle. D'autres s'activent à poser un joli couvert dans la salle si claire et conviviale, ou encore à préparer les tapas qui accompagnent l'apéro.

Nous essayons, dans la mesure des possibilités de chacun, de représenter notre Amicale lors des repas ACCA ou comité des fêtes. Merci à la Mairie d'Audon pour son accueil Chaleureux.

Au revoir bonne santé à tous et à l'an prochain.

**Le président Jean-Michel PEYRE.**

## *Le Comité des Fêtes*

### **Remerciements du comité :**

Afin de remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, le comité a offert le repas à Souprosse pour les fêtes du quartier de Goudosse le 14 septembre dernier. Et pour débiter l'année 2025, sur une bonne note, à l'issue de l'assemblée générale, une croupionnade fut proposée. Le 13 avril, nous avons pris la direction de la Gironde pour une visite d'un château suivi d'un repas spectacle à l'ANGE BLEU.

**EDITION 2025 :** Programme varié mais fidèle aux traditions.

Le comité pensait que l'édition 2025 allait s'avérer simple pour l'approvisionnement de notre poisson tant convoité, mais il en fut tout autrement : pêche interdite dans l'Adour. La commission « Pêche » avait ainsi un lourd défi à relever. Challenge gagné !! Nous avons pu nous ravitailler sur le fleuve de LA LOIRE, pour proposer une 22<sup>ème</sup> édition des FETES DE L'ALOSE. Le vendredi soir, La Banda du pays tarusate LOS PICAROS, ont su réchauffer les centaines de fins gourmets, venus principalement

pour se régaler de ce poisson, que nos cuisiniers savent préparer savoureusement. Le Samedi après-midi, était consacré, cette fois-ci aux jeux en Famille. Toutes les générations ont pu en profiter : mini jeux proposés par Chalosse Evasion, Laser Game, et sans oublier le vol touristique immersif. La soirée et le repas du samedi fut organisée par le foyer des jeunes. Ils ont su nous faire passer un agréable moment autour du poulet à l'oignon de notre infatigable ami Julot. Le Dimanche, la messe fut merveilleusement animée par l'harmonie Tarusate. Nous avons pu remarquer fièrement, qu'au pied de la stèle du monument aux morts, était dressé un mat où flottait le blason de notre commune. Merci à la Municipalité. A l'issue de la cérémonie, un bon nombre de personnes se sont déplacé à l'apéritif concert. A 15h30, nos danseurs et danseuses ont fait chauffer le carrelage du foyer pour le thé dansant. Merci à l'Orchestre Super Musett pour l'ambiance, ainsi qu'à Cécilia, notre accordéoniste du village. Entre deux valse ou autres, nos passionnés pouvaient se régaler en mangeant des crêpes ou des merveilles. Grand Merci à la commission pour leur dynamisme et investissement. A 16h30, Direction sous un beau soleil, les arènes, pour notre traditionnelle Course Landaise. Cette année, notre confiance fut accordée à notre Ganadéria du Pays tarusate : LE VERT GALANT. Une toute jeune équipe, mixte, est entrée en piste, sous l'œil de leur chef Simon Lavie, et au bout de la corde, un ancien écarteur, qui faisait ses débuts sur notre plaza. Merci Olive. Un spectacle de qualité avec un joli lot de bétail de Jean François et de Marie Claire, et une équipe motivée ont ainsi ravi le public présent.

Je tiens, une nouvelle fois, à remercier sincèrement, Monsieur Le Maire, Laurent NOLIBOIS, et son conseil municipal, les employés municipaux, tous les bénévoles, petits et grands, du comité et du foyer, les sponsors et partenaires, ainsi que certains villageois, qui donnent un coup de main important pour monter et démonter les structures pour le week-end. Merci à tous, pour votre présence, votre générosité, votre énergie et disponibilité. Le Comité des Fêtes, veut bien accepter toutes les critiques, et moi le premier, mais il y a des limites dans les paroles que nous ne pouvons entendre. Nous ne sommes que des BENEVOLES, qui œuvrons pour nos Traditions et Notre Village.



## ***APE :***

L'association des parents d'élèves de l'école de Carcarès-Ste Croix, regroupant des parents des 3 communes (Audon, Carcarès-Ste-Croix, Gouts)s'investit chaque année pour créer des moments de convivialité et récolter des fonds pour soutenir financièrement les projets pédagogiques. Après une année scolaire 2023-2024 sportive, portée par l'engouement des jeux olympiques, nous avons pu apprécier le spectacle de fin d'année préparé avec brio par l'équipe enseignante. Nous avons cependant noté une baisse significative du nombre de familles inscrites au repas proposé par l'APE. L'année 2024-2025 débuta à Audon par la soirée « vin et charcuterie », qui devait avoir lieu à l'issue de la marche des écoliers organisée par l'école. Cette année encore, le mauvais temps a eu raison de la marche et il a fallu se replier dans la salle pour profiter d'ateliers organisés par les enseignantes. L'arbre de Noël de l'APE s'est déroulé à Gouts dimanche 15/12 après-midi. Après une représentation de la Compagnie Perlimpinpin autour de trois contes de Noël, nous avons offert un goûter aux enfants et ils ont reçu un petit cadeau laissé par le Père-Noël. Plus récemment, nous avons eu la joie de préparer conjointement avec l'école et le SIVU une belle soirée pour fêter les 20 ans d'existence de l'école. Les premiers élèves accueillis ont bien grandi et tous étaient dans la joie de pouvoir se remémorer des souvenirs, à l'aide d'une exposition photo. Nous avons proposé une soirée tapas, propice à la convivialité. Tout au long de l'année, nous avons également réalisé des ventes d'étiquettes, de sacs isothermes et de pâtisseries Bijou, afin de récolter des fonds. Nous clôturons cette année 2025 avec la fête de l'école. Nous allons apprécier le spectacle de théâtre préparé par nos enfants, puis les familles et toutes les personnes le désirant pourront se retrouver lors de la buvette de l'APE et apprécier la formule « tapas ». Cette année fût intense pour notre association, toujours désireuse de proposer des manifestations conviviales et soutenir l'école. Nous gardons en mémoire Julien, membre actif de l'APE, qui nous quitta en juin dernier, suite à son combat contre la maladie. Nos pensées restent tournées vers sa famille. Nous tenons à remercier les trois communes avec qui nous collaborons et qui mettent à notre disposition tous les moyens nécessaires pour la réussite des évènements. Cependant, nous déplorons la baisse du nombre de parents investis, aussi bien dans l'association que lors des manifestations. Pour l'année scolaire 2025-2026, nous comptons sur la mobilisation de nouveaux

parents afin de renforcer les rangs de notre groupe et faire perdurer ces bons moments appréciés de tous.

**Marine Cazeaux, co-présidente APE ACG**

## ***AUDON SPORTS ET LOISIRS***

### ***PILATES et/ou BRAINBALL :***

**PILATES** : permet de travailler les abdominaux en profondeur. L'objectif des exercices est d'améliorer la posture et d'assurer le maintien de la colonne vertébrale et des organes. C'est un travail de prévention et de renforcement.

**BRAIN BALL** : permet de développer la concentration, l'attention et la coordination gestuelle. Elle s'appuie sur toute une série de mouvements rythmés, déclinés seul, en binôme ou en groupe, accompagnés par des boucles sonores.

1 cours de Brain Ball de 17h15 à 18h15  
au tarif de 110€.

1 cours de Pilates de 18h30 à 19h30  
au tarif de 110€.

Pour les personnes qui souhaitent faire les 2 cours, nous vous proposons un tarif préférentiel de 160€.

Animatrice NATHALIE MENELOT Brevet d'Etat  
Instructrice PILATES/BRAIN BALL

***Équipement pour le PILATES*** : Tapis de sol, Gros ballon.

Un cours d'essai gratuit, possibilité de régler la cotisation en 3 fois sur septembre, octobre et novembre.

ANCV et COUPONS SPORTS acceptés.

Les cours ont lieu au foyer communal.

Pour tout renseignement s'adresser à : Mme Pascale Bareyt : 06 29 15 71 84



**Repas Alose**

## *Foyer des jeunes d'AUDON :*

Chers Audonnaises et Audonnais,  
Le Foyer des Jeunes compte à son actif 17 membres âgés entre 15-30ans. Notre association a pour but de réunir les jeunes du village, de garder un contact avec toutes les générations et notamment les plus anciens qui nous réservent chaque année un accueil des plus chaleureux. Malgré les défis auxquels nous avons été confrontés, nous avons réussi à relancer nos initiatives et à maintenir le lien entre les jeunes du village et les différentes générations. Depuis le début de l'année 2025, nous avons continué sur notre lancée en organisant plusieurs événements marquants. Tout d'abord, nous avons eu le plaisir de célébrer la Mayade, un moment important où nous avons pu rencontrer les habitants et partager des moments de convivialité en leur offrant le pastis de Poyanne. Votre accueil chaleureux a été une véritable source de motivation pour nous et de découverte pour les plus jeunes ! Par la suite, nous avons également pris en charge l'organisation du samedi soir des fêtes de l'Alose, un rendez-vous incontournable dans notre calendrier. La soirée du samedi a été une réussite avec de nombreux repas, Julio à préparer son délicieux repas de poulet à l'oignon, qui a rencontré un vif succès avec 214 repas servis. Ces réussites ne seraient pas possibles sans votre soutien et votre participation. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous les habitants qui ont contribué à rendre ces événements exceptionnels.

Merci aux jeunes bénévoles de la commune qui ont joué le jeu, à venir nous aider et découvrir la bonne ambiance du foyer des jeunes. Nous souhaitons également remercier chaleureusement la Municipalité et le Comité des Fêtes pour leur précieuse aide et leur confiance.

Nous souhaitons souligner que tous les jeunes du village, âgés de 15 à 30 ans, sont les bienvenus pour rejoindre notre association et participer à nos activités. Si tu es intéressé-e, n'hésite pas à nous contacter via nos pages « Foyer des jeunes de Audon » sur Facebook et Instagram !! Nous serons ravi-es de faire de nouvelles connaissances et de partager nos aventures !!



**Cérémonie 8 Mai**



**20Ans Ecole SIVU**



**Aire de Jeux**

# AGENDA :

14 Juillet 2025 à 11h00 :  
Barricot républicain

26 Septembre 2025 :  
Marche des écoliers

28 Septembre 2025 à 9h30 :  
Messe du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'église  
en présence de l'évêque suivie d'un pot de l'amitié.

05 Octobre 2025 :  
Saint Michel par l'union des paras 40  
messe et cérémonie et vin d'honneur

06 Octobre 2025 9h00-16h00 :  
Permanence mutuelle en Mairie

18 Octobre 2025 :  
Repas de l'ACCA

Courant Automne 2025 :  
Soirée Foyer des Jeunes

29 Novembre 2025 :  
Repas des aînés Les Tchoupayres

5-6 Février 2026 :  
Spectacle Rencontre en Grande Landes

Retrouvez l'actualité de votre commune  
sur ces deux applications :



**IntraMuros**

**facebook**